

Ironie, défiance et manifestations erratiques : des défis pour l'équipement expert de la société civile

Jean-Yves Trépos
Professeur émérite de sociologie
Université de Lorraine, 2L2S

1. Crise de confiance et prise de parole. Le texte qui s'adosse à une interrogation de départ sur la défiance vis-à-vis de l'expertise et prend la sage décision de parler de « *crise de confiance* »¹, déploie pourtant son interrogation essentiellement sur l'expertise et se contente d'une conception minimaliste de l'univers des rapports de foi entre personnes (restreints ici au "triangle fidéique" : confiance/défiance/méfiance). Peut-être y a-t-il là quelque chose à rectifier.

Rémi Barbier, dans un exposé daté de 2006 (voir en PJ) décrit en des termes remarquablement clairs – et à partir d'observations dans le domaine environnemental – les différentes formules par lesquelles cette crise de confiance peut s'exprimer en public. Pour résumer : à côté de la mise à l'épreuve de l'habileté technique des experts et celle de la pertinence des expertises, il souligne l'importance de ce qu'il appelle (en se référant à Isabelle Stengers) « *le basculement dans l'ironie* ». Une attitude « *socialement fondée* » par la succession d'expériences malheureuses qui entrent en congruence avec des théorisations collectives émergentes, mais qu'il faut surtout, selon R. Barbier, rapporter à la déception. Une déception dont chacun peut faire l'expérience en constatant que l'attente liée à des résultats fournis par une « *science tranchante* » (sur le modèle de la physique) n'est pas remplie par les « *sciences narratives* » mobilisées comme ressources de décision à propos de problèmes à fort affichage sociétal (comme l'épidémiologie ou l'écotoxicologie), en dépit de leur fort équipement statistique et de leurs lourds protocoles expérimentaux. Ce qui est en jeu est évidemment un certain rapport à la vérité : le basculement dans l'ironie implique donc un message envoyé à deux destinataires. D'une part à la puissance publique, sommée d'explicitier le modèle épistémologique (on dirait : le « paradigme », dans le jargon très approximatif contemporain) qu'elle engage dans le traitement d'une affaire d'intérêt public et donc le type de résultats qu'on peut en attendre. D'autre part, à l'ironiste lui-même pour qu'il considère que la participation à la « démocratie technique » sur le mode de l'effraction informée (le « *forum hybride* » de Callon *et al.*) ou sur le mode de la coalition localiste (le NIMBY) – finalement, deux formes de connivence individualistes – est loin de saturer l'univers des formes d'intervention face à l'expertise : on peut au moins postuler qu'il y a aussi place pour un mode d'intervention collectif distribué, c'est-à-dire qui ne tienne sa puissance que de la fédération des impuissances qu'il rassemble (Trépos, 2015). On peut d'ores et déjà avancer que cette pluralité de modes d'existence des prises de parole déçoit toute tentative pour en désigner la voie privilégiée, notamment parce qu'elle ne saurait faire totalement silence sur les formes faiblement cristallisées de réponse, au risque de majorer de façon illusoire la force des crises de confiance, comme on le verra ci-dessous.

2. Le cadrage de la défiance comme incorporation des risques. Il faut envisager aussi, à côté de ce modèle largement pertinent à l'échelle européenne, en lien avec les remarques figurant dans la note de synthèse sur le « *modèle historiquement centralisé* », que l'exercice de l'expertise – au moins dans sa version française – puisse avoir une composante fidéique spécifique : la méfiance fait d'emblée partie de l'équipement et est intégrée comme aléa, sinon modélisée comme risque calculable au sein d'un processus que Brian Wynne (2001) appelle la « risquification ».

¹ Dans mon texte aucun des guillemets n'est dénonciatoire : les guillemets allemands signalent un écart diastratique (par ex. le langage familier ou l'expression courante), les guillemets français citent.

Pour rappeler sommairement des propos que j'ai tenus en séance, j'en formulerai à nouveau la thèse : la multiplicité des formats d'expertise et des rationalités parvient à incorporer la défiance comme une dimension acceptable. Et sa conséquence : malgré les déstabilisations qu'entraînent les critiques et les défiances, on peut noter une robustesse des situations d'expertise due à la diversité de leurs formats, à leur renouvellement et à l'hybridation de leur propriété².

Parmi les formats susceptibles de cadrer la défiance – sans pour autant y mettre fin – on peut bien sûr songer aux formes de contre-expertise (Delmas, 2011), surtout lorsqu'elle se révèle être une seconde (ou une deuxième) expertise, soit parce que l'algorithme reste en gros le même (manipulé différemment), soit parce que les finalités ne changent pas. L'expertise participative est peut-être l'un des renouvellements de format les plus récents qui soit en mesure d'incorporer les formes de défiance, sans menacer fondamentalement les propriétaires de formats.

Il serait nécessaire de dessiner l'arrière-plan théorique de cette fonctionnalité presque routinisée du cadrage, ce qui nous entraînerait vers des distinctions déplacées ici (notamment par rapport aux modèles inspirés de Foucault). Disons simplement qu'il s'agit autant d'un équipement politique des passions (Trépos, 2004) que d'un équipement des bonnes raisons. A côté des modes d'intervention institutionnellement stabilisés au sein des politiques publiques, l'expertise est le mode d'équipement moderne (puis hypermoderne) des passions et des raisons la société civile, capable de politiser, à des degrés différents d'intensité, cette société civile au moyen de plusieurs formats d'action.

3. Les limites du cadrage. Le cadrage de la défiance reste inopérant lorsque les modalités de méfiance cristallisent à grand peine, comme dans le cas déjà évoqué du NIMBY (Bertrand, 2002) ou celles qui se perdent en manifestations jugées erratiques, comme les théories du complot (Boltanski, 2012) ou les « citoyennetés profanes » (Battegay et al., 2012) ou celles qui ne parviennent pas à s'accrocher aux dispositifs de politisation, malgré leur forte rationalité (cas de l'expertise inaudible sur l'A32 : Trépos *et al.*, 2002). Ces phénomènes, qu'on les traite comme des émergences, comme des impasses ou comme un « texte caché » des rapports de domination (Scott, 2008), constituent un autre défi pour le déploiement de l'expertise, pour son passage d'une culture du risque à une culture des dommages³.

Références

- Barbier R., 2006, « Les publics et les sciences », intervention au Colloque « Chimie et société », 18/10/2006.
- Barbier R., Trépos J.-Y., 2007, « Humains et non-humains : un bilan d'étape de la sociologie des collectifs », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol.1, n°1.
- Battegay A., Derycke M., Roux J., Têtu M.-T., 2012, *Citoyennetés profanes en Europe*, Paris, Le Manuscrit.
- Bertrand A., 2002, « Des nuisances venues du ciel : des riverains d'aéroports et le "syndrome NIMBY" ». In : Brunet S., Bergmans A., Bertrand A., Biren P. (dir), *L'expertise en questions*, Bruxelles, Bern, Berlin..., Peter Lang.
- Boltanski L., 2012, *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Delmas C., 2011, *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte.

² Est « propriétaire » d'un format l'entité qui est en mesure de clôturer la scène d'expertise : Barbier et Trépos, 2007.

³ La société française s'est largement construite sur une approbation étatique (et qui a diffusé) de la notion de « risque » (notion a priori), à la différence du monde anglo-américain qui est plus sensible au « dommage » (*harm*), qui est a posteriori. Lorsque la politique publique des drogues en France s'est enfin résolue à prendre en compte la question des effets du VIH chez les usagers, elle a traduit l'expression anglophone « *harm minimization* » (ou *harm reduction*) par « réduction des risques » (autrement dit : nous qui savons, établissons la liste des risques et nous la faisons accroître).

- Scott J. 2008, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Trépos J.-Y., 2002, « Expertise de tracés et traçabilité de l'expertise. Analyse d'un dispositif hybride d'expertise autoroutière », *Métropolis*, n° 108/109, (avec Valérie Bernat et Henri Barisel).
- Trépos J.-Y., 2004, « L'équipement politique des passions », *Le Portique*, n°13-14 (« Foucault : usages et actualité »), 1^{er} et 2^{ème} semestres 2004.
- Trépos J.-Y., 2015, « L'empowerment, entre puissance et impuissances. Le cas des violences conjugales et intrafamiliales », *Sciences et actions sociales* [En ligne], N°2 | 2015, mis en ligne le 10 octobre 2015, URL : <http://sas-revue.org/index.php/21-n-2/dossiers-n2/32-l-empowerment-entre-puissance-et-impuissances-le-cas-des-violences-conjugales-et-intrafamiliales>
- Wynne B., 2001, « Creating Public Alienation: Experts Cultures of Risks on GMOs », *Science as Culture*, vol. 10, n°4, 2001.